



FORMATIONS

DROIT SOCIAL

LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs



nombre de stagiaires maximum



nombre de stagiaires minimum

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été développée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Risque Pénal du Dirigeant



Cette formation vise à :

- Prendre conscience des enjeux du risque pénal pour les acteurs exposés
- Identifier et prévenir le risque pénal dans son domaine d'activité
- Expliquer le déroulement d'une enquête judiciaire, des perquisitions et d'une mesure de garde à vue
- Limiter l'impact négatif du risque : Agir en défense



- Dirigeants d'entreprise ou d'association, Directeurs administratifs et financier, Directeurs des Ressources Humaines
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : Formateur spécialisé en risque pénal et police judiciaire

Les supports techniques utilisés : Support de cours : diaporama, vidéo projecteur, cas pratique de mise en situation et visionnage et étude de films

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques



Programme :

- **Identifier les risques pénaux des dirigeants**
 - Définir le risque pénal (cartographie du risque pénal)
 - Expliquer la différence entre responsabilité pénale et civile
- **Identifier les différents risques**
 - Infractions liées au travail, accident du travail, sécurité, mesures Covid 19, harcèlement moral, harcèlement moral et sexuel, discrimination, (exercice de mise en situation), pollution, l'alcool et drogue (exercice de mise en situation), infractions financières, abus de biens sociaux, délégation de pouvoir, délégation de signature, délits informatiques, assurances et couverture des risques, etc...



- Prendre des mesures pour identifier le risque en amont
- Prendre des mesures pour diminuer son impact en aval
- **Identifier l'environnement judiciaire du risque pénal**
 - Décrire la classification juridique des infractions
 - Expliquer les cadres juridiques : l'enquête préliminaire, le flagrant délit, la commission rogatoire
- **Identifier les différents acteurs et leurs rôles**
 - Magistrats : Le Procureur de la République, le juge d'instruction, le juge des libertés et de la détention
 - Officiers et agents de police judiciaires
- **Agir en défense : Enquête judiciaire, perquisition et garde à vue**
 - Dans la tête d'un directeur d'enquête
 - Expliquer le déroulement d'une enquête judiciaire
 - Expliquer les réquisitions
 - Décrire les perquisitions (notion de domicile privé et de l'entreprise, cadres juridiques, les saisies et scellés, les fouilles de personnes, de véhicules)
- **Identifier le fonctionnement de la garde à vue et de ses droits**
 - Définition, contrôle et durée
 - Immunités des personnes protégées
 - Droits, assistance de l'avocat, assistance du médecin
- **Expérimenter une situation de garde à vue et d'un interrogatoire**
 - Mise en situation de garde à vue
- **Conclusion**
 - Synthèse de la formation
 - Evaluation de la formation

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)



- Quiz de validation d'acquis des connaissances méthodologiques et théoriques
- Evaluation à chaud (questionnaire en fin de stage)



490 € HT/stagiaire/session - Adhérent
590 € HT/stagiaire/session - Non Adhérent



12

4